» Les établissemens d'instruction, et ceux des sciences et des lettres, sont l'objet continuel de ma sollicitude.

» Le mode de traitement des insensés laissait en général à désirer. Des mesures sont préparées pour pourvoir à cet objet ; j'en attends des résultats salutaires.

» On a continué à s'occuper d'améliorer l'administration des prirons, de sorte que les détenus sont entièrement séparés les uns des autres, selon la nature de leur condamnation, leur âge et leur extraction.

» La débacle sur les rivières, quoiqu'elle fût menaçante s'est opérée l'année dernière sans occasionner de dommages remarquables.

» Le développement des grandes communications n'est pas perdu de vue.

» L'état des choses dans les colonies d'outre-mer est satisfaisant.

» Notre bien-aimé troisième petit-fils a visité nos colonies des Indes occidentales. L'Inde néerlandaise l'a reçu avec les témoignages de cet attachement qui lie les habitans de ces contrées non moins que ceux des Indes occidentales, à ma maison et à la mère-patrie.

» Les nouvelles institutions dans ce pays continuent à répondre à notre attente.

» La conquête de Bonjol a affermi de plus en plus notre pouvoir à Sumatra. L'armée des Indes a donné en cette occasion de nouvelles preuves de courage et de persévérance.

» Les dépenses du l'état sont couvertes par les revenus. La prospérité de différentes branches du bien-être national assure la perception régulière des impositions.

» Le crédit public se maintient et la plus grande extension donnée par moi à la banque Néerlandaise donnera une nouvelle vie à ce crédit et au commerce en général.

» Les lois des voies et moyens qui seront soumises en tems opportun à vos nobles puissances, et la fixation des moyens destinés à faire face aux charges rendues nécessaires par les circonstances extraordinaires où se trouve le royaume, composeront une partie intéressante de vos délibérations.

» Si cette fois encore un allègement de charges ne peut être proposé, je me réjouis cependant de ce que l'on pourra subvenir à tous les besoins sans imposer de nouvelles charges à mes bien-aimés sujets, et qu'on a l'espoir de pouvoir préparer une réduction ultérieure.

» Je souhaite qu'une amélioration dans notre système monétaire puisse se réaliser dans cette session.

» Il m'a été agréable de voir couronnés du résultat désiré les soins que je n'ai cessé de prendre, de concert avec les états-généraux, pour la codification des principales branches de la nouvelle législation.

» Les lois et les dispositions sur tout cela, sont maintenant en pleine exécution, et je me réjouis d'avoir pu réaliser des institutions fondamentales à la possession desquelles on attache avec raison le plus grand prix.

» Bien que cet important travail ne soit pas encore terminé, je puis espérer qu'un projet de code pénal, conforme aux mœurs de la nation, sera achevé dans peu de tems.

» Nobles et puissans seigneurs, maintenant encore renaît le sentiment des devoirs importans qui nous sont imposés. Votre zèle et votre sagesse pourront se manifester de nouveau.

» Je compte sur votre coopération dans tout ce que peut exiger le bien-être du pays et de la nation.

» Que le Tout-Puissant bénisse nos efforts communs, et me donne la force et le courage nécessaires pour supporter la douleur que continue à me causer la perte déchirante, dont la divine Providence, dans sa sagesse, m'a si profondément affligé. »

— On écrit de La Haye, 14 octobre au *Handelsblad :*

D'après ce qu'on assure, S. Exc. le ministre des affaires étrangères fera sous peu, d'après les ordres de S. M., aux deux chambres des états-généraux une communication politique. On assure aussi que S. Exc. le ministre des finances soumettra dès jeudi prochain les projets des lois financières aux chambres.

— Une correspondance adressée de Batavia à la *Gazette de Leipsik*, et reproduite dans le dernier numéro du *Journal de La Haye*, contient les lignes suivantes :

Cette année se présente à nous sous un aspect fort guerrier, car on expédie pour toutes les grandes îles que nous possédons ici des transports de troupes plus considérables qu'à l'ordinaire. En même tems le nombre des bâtimens de guerre des Etats-Unis dans nos parages s'est beaucoup accru, et l'on pense ici qu'en cas d'une rupture entre quelque puissance européenne et la Hollande, celle-ci pourrait compter sur le secours des vaisseaux américains.

— On lit dans le *Handelsblad :*

Le discours du trône prouve que nous étions bien informés, lorsque nous annoncions que la réponse de la conférence ne serait pas donnée avant l'ouverture de la session. Nous apprenons de Londres qu'il ne faut pas encore espérer de recevoir promptement cette réponse si impatiemment attendue. Nous connaissons la cause de ce retard ; mais la divulguer serait nuire à la bonne cause ; nous aimons mieux nous taire. La main de la princesse de Wurtemberg n'a pas encore été officiellement accordée ; voilà pourquoi le discours du trône n'a pas fait mention de l'union projetée entre cette princesse et le fils aîné du prince d'Orange.

— M. Van Gennep, ministre d'état, est nommé par le roi président de la 1re chambre. Mercredi la 2e chambre présentera au roi la triple liste de candidats pour la présidence.

— On écrit de Londres, 13 octobre, à l'*Avondbode :*

« Une réunion a eu lieu avant-hier au ministère des affaires étrangères. Ce qui y a été résolu est encore un secret. Tout ce qu'on a appris, c'est que les diplomates présens ont été unanimement d'avis qu'il serait désirable de faire à la Hollande une réponse signée de tous les membres de la conférence. Lord Palmerston s'est chargé de rédiger un projet de réponse qui, la semaine prochaine, sera soumis à tous les envoyés pour qu'ils puissent le discuter à la prochaine réunion. Nous saurons plus tard si cette réponse exprimera l'opinion de la conférence ou seulement les divers sentimens de ces membres. Les ministres de Prusse et de France n'assistaient pas à la réunion d'avant-hier. »

— On lit dans le *Commerce d'Anvers :*

Comme on l'avait prévu, s'il était survenu un incident dans les négociations, le discours du roi des Pays-Bas n'en aurait point fait mention parce que les Hollandais ont assez de confiance dans leur gouvernement pour lui laisser la possession des secrets d'état, et en effet, c'est une communication de ce genre qui paraît devoir être faite aux états-généraux en comité secret par le ministre des affaires étrangères.

Cependant bien que le discours du roi ne renferme aucune révélation, il réduit à leur valeur tous les commérages des correspondances : Il est certain à présent que ce qu'on a dit des sentimens hostiles de l'Angleterre et de la France, des nouveaux sacrifices exigés de la Hollande, est une pure hypothèse et que les prétendues communications faites directement au roi sont une invention jetée en pâture aux crédules par les publicistes charlatans. Le roi *attend* encore la réponse à la déclaration faite par lui à la conférence et ses prévisions sur le résultat favorable de cette déclaration sont les mêmes qu'au moment où il l'a faite; car ses prévisions sont fondées sur la conformité qui existé entre les sentimens des états-généraux (l'acceptation pure et simple des 24 articles) et les récentes résolutions de la conférence qui ont servi de base à cette déclaration. En attendant le roi réserve les droits de sa maison et nous traite de peuple insurgé.

Ainsi la Belgique reste dans le même dilemme : *Statu quo* ou acceptation intégrale d'un traité honteux et ruineux.

— La comète d'Enke est en ce moment visible à l'œil nu, après le coucher du soleil, dans la constellation d'Andromède, en dehors la voie lactée vers l'occident.

— On écrit de Zélande, le 12 octobre :

L'adjudication publique de l'extension à donner aux fortifications du fort de Bath (Zuyd-Beveland), ainsi que la construction d'une caserne et de magasins à poudre à l'abri de la bombe aura lieu sous peu. Ces travaux de fortification si importans pour la défense de l'Escaut, amènent beaucoup de mouvement dans cette localité.

AVIS.

Translation des Bureaux de l'Administration municipale dans le nouvel Hôtel-de-ville.

Les Bourgmestre et Echevins préviennent les habitans de la ville que les bureaux de l'administration municipale et des divers services qui s'y rattachent, seront ouverts LUNDI prochain, 22 octobre, dans l'hôtel de régence, place Guillaume.

Les bureaux des hospices civils, de bienfaisance et de police y seront, en même tems, transférés et ouverts au même jour.

Luxembourg, le 19 septembre 1838.

Les Bourgmestre et Échevins, SCHEFFER.
Le Secrétaire de la ville, SCHROBILGEN.

ETAT-CIVIL.

Naissances : Le 11 octobre, Pierre Wahl, et Léopold Meyer, le 12, Antoine Meyer; le 13, Michel Welter, Anne Dauphin, Catherine Thiry, et Nicolas Schulte; le 15, Joseph Scharffhausen, Thérèse Schrader, et Jean Friederich ; le 17, Elisabeth Weymann.

Mariages : Le 15 octobre, Joseph-Maurice Noppenney, horloger, avec Marie Paquet; le 17, Livin-Antoine Van Wervecke, employé des accises, avec Anne-Marie Berg.

Décès : Le 13 octobre, Adolphe-Jean-François Schmitter, âgé d'un an, Clémentine Daveling, célibataire, âgée de 60 ans, et Jean Maas, menuisier, âgé de 56 ans; le 14, Jeanne Lambert, épouse Joseph Faust, âgée de 78 ans ; le 15, Mathias Bous, âge de 2 mois.